

Objectifs

Comprendre les mesures et mécanismes relatifs du prélèvement à la source
Déclarer l'année 2018 : blanche ou grise ? Que doit déclarer le contribuable ?
Anticiper l'impact sur sa trésorerie en 2019

Public

Tout salarié d'entreprise souhaitant obtenir des informations claires et complètes.

Axes de travail pour la formation

1. Les employeurs = nouveaux percepteurs ?

Une amputation du salaire pour l'impôt sur le revenu prélevé à la source qui remplace la mensualisation

2. Les revenus frappés ? (les éléments de rémunération 2019 imposés en temps réel avec prélèvement à la source)

Comprendre les enjeux pécuniers pour les salariés
Total du brut (CGI art. 204 F) moins cotisations salariales déductibles, plus fraction imposable des indemnités de rupture, plus intéressement et participation sans blocage plus part patronale de complémentaire-santé.

3. Quels taux pour le PàS ? Quelles options ? Comment les modifier ?

Appréhender les différents taux pour les mieux choisir après le 1er janvier 2019 : taux personnalisé, taux individualisé, taux modulé, taux neutre, taux nul
Modifier son taux : pour quels cas ? Comment ? Sous quels délais ?

4. Le PàS : les difficultés

Les CDD de courte durée,
Les salaires variables,
Les IJSS,
Les étudiants

5. 2018, l'année de transition dite « blanche » pour quels revenus ?

Les principes et leur application pratique pour définir les éléments de salaire exceptionnels et « surrogatoires » ou « non-exceptionnels »

Animation

Activités et mises en situation débriefées
Approche par des cas concrets chiffrés
Remise de fiches pratiques